



LE BULLETIN

Lettre d'information de la Section de Neuilly de la SMLH

Société des Membres de la Légion d'Honneur

N° 37 juin 2013

LE MOT DU PRÉSIDENT



Le parrainage, corollaire évident et primordial des Bourses de la Légion d'honneur de Neuilly. Sans soutien financier, ces bourses n'existeraient pas, mais sans le suivi d'un soutien, les bourses seraient, bien souvent, inefficaces. Qu'est-ce que le parrainage ? Un engagement de veiller à l'éducation du filleul, de s'assurer qu'il ne dévie pas de sa route, de lui prodiguer aide et conseils, de tisser des liens.

L'engagement, un mot qui est familier à un légionnaire, tout comme celui de servir. Il justifie notre appartenance à cette prestigieuse cohorte. Cette distinction honorifique dont nous sommes légitimement fiers, nous impose des devoirs si nous voulons continuer à en être dignes. Le parrainage nous en offre l'occasion. Et le sacrifice est mince : deux à trois heures par mois pour apporter à un jeune les fruits de votre expérience, lui donner la bonne recette pour surmonter ses difficultés, lui faire découvrir ses atouts, lui redonner confiance en lui-même, lui montrer que la solidarité entre générations existe, que les barrières sociales ne sont pas infranchissables.

Nous lançons donc dans ce Bulletin un appel aux bonnes volontés. Vous êtes encore en activité ? Vous pouvez prendre un peu – si peu – de votre temps pour sortir de votre vie professionnelle, vous ouvrir à un monde différent, à des milieux qui vous sont peut-être étrangers, à des adolescents aux parcours parfois atypiques. Dans une époque où l'on s'interroge sur les « vertus » de la réussite et de l'argent, trouvez dans le partage une nouvelle richesse.

Vous avez quitté la vie professionnelle ? Par définition, vous avez davantage de plages de loisirs. Alors, consacrez – en une petite part pour que, grâce à vous, un filleul aborde le difficile marché de l'emploi dans les meilleures conditions. Ce faisant, c'est un peu de votre jeunesse que vous retrouverez. Tout à gagner et rien à perdre ! Une occasion à saisir avant de partir pour des vacances que je vous souhaite excellentes.

LES (BONNES) RÈGLES DU JEU

Réunion des présidents de section et assemblée générale des 17 et 18 mai

Ces journées, à la Maison de la chimie, ont été l'objet de rapports détaillés distribués en séance aux participants ou publiés pour les abonnés dans un prochain numéro de la « Cohorte ». Seuls sont évoqués ci-après quelques points intéressants particulièrement la « vie ordinaire » des sections.

Le secrétaire général a insisté tout d'abord sur le devoir de réserve. Ce devoir, notamment dans le domaine politique, s'impose dans les relations avec la presse à l'occasion de comptes rendus de manifestations organisées par les sections ou encore dans les bulletins que celles-ci peuvent adresser périodiquement à leurs membres.

A été rappelée la nécessité de séparer cotisation et abonnement à la « Cohorte » pour des raisons fiscales et pour bénéficier des tarifs particuliers accordés par la Poste pour l'acheminement des journaux. Il a été demandé aux présidents d'inciter les membres de leurs sections à s'abonner à la « Cohorte ».

Les rapports entre la Grande chancellerie et la Société des membres de la Légion d'honneur ont été évoqués à diverses reprises étant souligné que le premier de ces organismes relevait du droit public tandis que le second était une association de droit privé. La distinction entre leurs domaines d'action n'étant pas toujours facile à faire,

diverses mesures explicatives sont ou vont être prises en commun, notamment :

- une nouvelle présentation de la « Cohorte », plus actuelle et moins passéiste, dans laquelle un espace sera réservé à la Grande chancellerie ;
- la diffusion d'une plaquette commune pour présenter les deux organismes ainsi que « Un avenir ensemble » et « L'honneur en action » ;
- la confection de panneaux pour expositions (disponibles en juin) ;
- une clé USB pour présentation « Power-Point » ;
- un film de 4 minutes (début 2014) ;
- un « kit » en cours de préparation pour le centenaire de la guerre 1914-1918.

Par ailleurs, pour renforcer le lien entre la SMLH et les sections, une lettre d'information sera adressée périodiquement aux présidents de section par le président de la SMLH.

Enfin, en réponse à une question de plusieurs présidents de section, il a été dit que la remise des brevets était un moment important dans la vie des sections et qu'il convenait de l'organiser avec une certaine solennité et publicité. Il n'est donc pas envisagé de faire parvenir par voie postale ces documents à leurs destinataires.

Philippe Dureuil

Dans ce numéro

Visite de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Réjouissances au comité Saint-Pierre : une causerie œnologique et un déjeuner au Polo Bagatelle. Comité Ancelle : journée à Meaux (p.2). Billet. Les grandes conférences de Neuilly : L'École de la 2ème chance. Erratum. (p.3) Rentrée festive : à vos agendas ! L'hommage à Pierre Boisramé (p.4). Bourses de la Légion d'honneur : dans la peau d'un parrain ; appel à candidature ; les Bourses de la Légion d'honneur... finalement de quoi s'agit-il ? (p.5). L'homme qui triompha de la peste (p.6) Un livre qui vient à point (p.7) Les nouveaux promus de Pâques. Cérémonie du 8 mai. Nos amis disparus. Agenda (p.8).

EN DIRECT DE LA SECTION ET DES COMITÉS

VISITE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Le vendredi 19 avril 2013, un groupe de membres du comité Ancelle a visité la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Depuis 1923, elle occupe l'Hôtel Potocki, sis au 27 de l'avenue de Friedland, qui compte parmi les plus remarquables hôtels particuliers parisiens édifiés au XIX^{ème} siècle. Construit en 1857 par un sieur Bleuart, il est acquis par le comte Miécislas Potocki. En 1878, il est reçu en héritage par son fils Nicolas et son épouse, fille de l'ambassadeur de Naples en Russie, qui l'embellissent et en font leur résidence en 1882.

La richesse des matériaux : le grand escalier en marbres polychromes, aux colonnes ornées de bronzes signés Christoffle, est à cet égard particulièrement impressionnant comme la qualité des décors, l'ampleur des pièces de réception dont le grand salon décoré de tapisseries flamandes du XVII^{ème} siècle, la justesse dans le choix des œuvres



Frédéric Goldberg, président de l'Association des anciens élèves du lycée Pasteur et vice-président du comité de pilotage des échanges intergénérationnels, a pris une part active à la rencontre du 29 novembre dernier.

d'art. Tout donne la mesure des goûts artistiques de ces aristocrates et de la richesse qui leur permet de les satisfaire. Parmi les fantaisies qui ravirent les beaux esprits de la Capitale, on ne peut oublier les écuries pour une cinquantaine de chevaux construites en marbre rose, malheureusement détruites aujourd'hui.

La Chambre de commerce et d'industrie continua dans le même esprit les aménagements et les transformations, confiant par exemple à Jacques-Emile Ruhlmann la décoration de plusieurs salles.

L'ensemble des décors intérieurs du rez-de-chaussée est aujourd'hui classé Monument historique.

Une guide d'origine slave, donc passionnée et passionnante, nous décrit l'histoire de cette demeure exceptionnelle que fréquentèrent les compatriotes du comte, exilés en France, dont le pianiste Arthur Rubinstein, et le tout-Paris mondain et artistique de l'époque.

La deuxième séquence de notre visite fut consacrée à un exposé de M. Jean-Yves Durance, vice-président de la CCI, président de la Chambre de commerce des Hauts-de-Seine, et membre du comité Ancelle.

Établissement public créé en 1803 par Napoléon Bonaparte, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris mène de nombreuses actions destinées à favoriser le dynamisme économique de la région-capitale ; ses élus, chefs d'entreprise engagés bénévolement, accompagnent les quelque 300 000 entreprises de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, dans le cadre de quatre activités essentielles : représenter les entreprises auprès des pouvoirs publics, accompagner les chefs d'entreprise au quotidien, former les jeunes, les entrepreneurs, les salariés dont les entreprises ont besoin, développer l'attractivité de la région-capitale.

Programme d'une particulière ampleur, clairement décrit et commenté avec une vaste compétence, par notre hôte.

Qu'il trouve ici l'expression de nos remerciements pour une visite d'une richesse et d'un intérêt exceptionnels.

Michel Renvoisé

Le comité Ancelle organise une journée à Meaux (ouverte aux autres comités) le samedi 19 octobre 2013 avec visite de la Cité Épiscopale le matin, déjeuner au restaurant «La Péniche» et le Musée de la grande Guerre, l'après-midi. Aller et retour en car. Prix/personne : 50 Euros tout compris. Venez nombreux ! Inscription mi-septembre.

Contact : Marie-José Genty 01 46 24 62 67



RÉJOUISSANCES AU COMITÉ SAINT-PIERRE

Une causerie œnologique

Sur une terrasse fleurie et ensoleillée – oui, en avril de cette année, le soleil a encore existé – légionnaires et amis se groupent autour de leurs hôtes pour participer à une véritable cérémonie à la gloire du vin français.

Des explications savantes sur la production et la commercialisation – des terres et vendanges jusqu'aux caractéristiques de chaque vin, de la France vers les Amériques et l'Asie – ponctuent les rites de dégustation. Connaître les Graves, Pomerol, Sauternes etc. pour mieux les distinguer, les apprécier, les associer aux mets, tel est le but. Savoir aussi en parler : oh ce corps tendre, ces petits tanins soyeux, ce fruité affirmé, cette finale nerveuse... ce profil élégant ! Ce sont de vrais poèmes, ces descriptions de nos vins.

Un petit interlude dans notre quotidien parfois grisâtre dont tous les participants sortent ravis : pourquoi pas ?

...et un déjeuner au Polo de Bagatelle

C'est encore une fois au cours d'un de ces rares jours printaniers de beau soleil que le président Bernard Montcerisier rassemble légionnaires et conjoints de différents comités autour d'une grande table sous les parasols dans un lieu dédié au cheval, le Polo de Bagatelle.

Quelle chance car les installations peuvent être visitées le pied au sec et le terrain peut être admiré tel qu'il se détache dans sa fraîche verdure sur les collines urbanisées de la Seine. Et même si les matchs de polo des jeunes joueurs ne peuvent pas avoir lieu, personne n'en est chagriné car les mets sont bons et la conversation animée.

Marie-Luise Herschtel

JOLI MOIS DE MAI

«... que tu es charmant» dit la chanson. Avril le capricieux s'est échappé avec ses sautes d'humeur glacées, ses averses inopinées. Le printemps est enfin là : en principe ! On devrait pouvoir laisser son manteau au vestiaire et jeter son bonnet par-dessus les moulins. Cela donne envie de «battre le pavé», même sur l'asphalte, et les manifestations succèdent aux défilés. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, les hasards du calendrier et de l'histoire y placent plusieurs événements à marquer absolument. «Devoir de mémoire» oblige et l'imagination française en matière de festivités est particulièrement fertile. Alors, on célèbre le 1er mai, le 8 mai, l'Ascension et la Pentecôte avec son lundi. Là, le génie français se déchaine : il a inventé les «ponts». On saute du jour férié au week-end suivant – ou précédent. Et on arrive à un compte vertigineux : sur un mois de 31 jours, 12 sont chômés. Les entreprises sont mises en «stand by», comme on dit, les boutiques sont vides quand elles ne sont pas closes.

Qui s'en soucie ? Selon l'adage, «en mai, fais ce qu'il te plaît». On a envie de respirer, de profiter du grand large, des grasses prairies, des forêts sauvages. Alors, on part. Et les villes se vident pour le bonheur des promeneurs sédentaires et des visiteurs venus admirer notre beau pays. Sans doute faudra-t-il affronter la cohue du retour, mais pendant quelques jours, on a tout oublié, le travail si pesant. Pesant pour beaucoup, peut-être, mais qu'en pensent ceux qui en sont exclus ?

Les étrangers s'étonnent et s'amuse de cette légèreté française. C'est évidemment plus facile de ne pas prendre, avec sérieux, de bonnes résolutions et de laisser «les autres» se dépêtrer des problèmes du moment. Les Français, malgré les ponts, sont inquiets, moroses, pessimistes. Ils craignent l'avenir, pour eux, pour leurs enfants. Ils aimeraient qu'un personnage providentiel se lève, éclaire le futur, mais on ne trouve pas une Jeanne d'Arc tous les jours. Et, ce mois de mai qui n'est même plus celui des troubadours ! Le vent souffle, la pluie tombe, le soleil se fait rare, les inondations s'étalent... A quoi se fier ?

Alors ? Il y a deux solutions. On peut continuer à se vautrer dans la couraïse, l'envie, et attendre d'un voisin sérieux qu'il vienne à notre secours. Nous pouvons aussi, avec lucidité et courage, faire nous-mêmes les efforts nécessaires. Le choix semble évident.

F.B

LES GRANDES CONFÉRENCES DE NEUILLY

L'École de la 2ème chance

René Philippe, chargé des relations avec les entreprises pour l'École de la Deuxième

Chance (E2C) de Seine Saint-Denis, nous présente cette association. Elle s'est donnée pour mission de réinsérer des jeunes, qui le souhaitent, dans le monde, la vie active. Ces jeunes adultes ont entre 18 et 25 ans ; parmi eux beaucoup de femmes seules avec enfant. La prise en charge des candidats dure de six mois à deux ans. Durant cette formation, les élèves touchent une indemnité d'environ 500€. Elle débouche, soit sur une inscription dans une école fournissant une formation qualifiante (sanctionnée par un diplôme), soit sur une entrée en apprentissage ou, enfin, sur un emploi direct. Cette dernière solution est privilégiée par de nombreux candidats du fait de leur situation familiale qui requiert la réception d'un salaire.

Le débat a été introduit par la diffusion d'un court-métrage avec les témoignages de candidats et des personnels encadrants. Ce petit film permet de mesurer le fossé qui s'est créé entre ces jeunes adultes et le monde du travail et aussi l'énergie déployée par les encadrants utilisant des méthodes de formation originales. L'entrée à l'École de la Deuxième Chance se fait sur la base du volontariat des candidats. Durant un mois, ils sont mis à l'essai. Un critère fort de leur insertion est leur capacité à arriver à l'heure.

La formation se fait en suivant une alternance de deux types d'ateliers, les premiers

sous forme de stage en entreprise offrant une approche d'un métier, les seconds dans l'école où sont dispensés des enseignements généraux strictement orientés sur les besoins du métier. Les stages sont sanctionnés par une évaluation mettant autant en évidence les compétences professionnelles acquises que les qualités socio-professionnelles du stagiaire (l'aptitude à travailler en équipe).

Les statistiques montrent que 70% des candidats aboutissent à une sortie satisfaisante (une des trois évoquées plus haut).

Lors du débat, l'auditoire a pu noter la passion de René Philippe, un self-made-man fier d'avoir pour seul diplôme le bac, fier pour son métier et son engagement dans l'action de l'E2C.

L'E2C fait partie de l'ensemble des démarches conduites pour offrir aux jeunes une deuxième chance d'entrer dans le monde du travail (Établissement public d'insertion de la Défense, missions locales, permanence d'accueil, d'information et d'orientation, mais aussi bourses de la Légion d'honneur...). Actuellement, force est de constater que les circuits normaux aboutissent à laisser 120 000 à 300 000 jeunes (suivant les hypothèses choisies) sans capacité d'intégrer le monde du travail. Il serait souhaitable que toutes les actions conduites, au lieu d'agir de façon concurrente, se coordonnent pour pouvoir améliorer l'efficacité globale.

Marcel Raffin



Erratum : dans le dernier numéro du Bulletin le nom de Monsieur l'Ambassadeur Henri Lopès a été malencontreusement écrit Lopéz. Nous lui présentons toutes nos excuses pour cette coquille et nous exprimons de rectifier une erreur d'autant plus regrettable que nous portons une vive admiration à Henri Lopès pour la hauteur de ses propos et l'ampleur de sa carrière.



HOMMAGE À PIERRE BOISRAMÉ

Nous venons de perdre notre Président-fondateur et, pour beaucoup d'entre nous, un ami.

Longtemps, en effet, Neuilly n'était qu'un des comités de la Section des Hauts de Seine de la SEMLH. Élu président de ce comité en avril 1990, Pierre Boisramé a jugé cette situation anormale alors que notre ville comptait, à elle seule, 600 légionnaires alors que tout le département en totalisait 3 000.

Il va alors se battre pour obtenir notre actuelle autonomie. On imagine aisément les difficultés d'une telle entreprise, les réticences, la franche hostilité de certains et l'on mesure l'opiniâtreté, le courage, la force de conviction dont il a dû faire preuve. Pari gagné : de simple comité, Neuilly est devenue section le 17 avril 1991.

C'est donc grâce à Pierre Boisramé que nous avons le libre choix de nos actions et la maîtrise de notre budget. La création de nos quatre comités, c'est à lui aussi que nous la devons. Nous nous devons, nous, de lui rendre hommage et de lui témoigner notre reconnaissance.

Remarquable président mais aussi homme de conviction, engagé, déterminé, fonceur, au parler parfois rugueux, à l'humour parfois corrosif. Une personnalité forte qui cachait mal un homme de cœur, généreux, ouvert aux autres, aimant la vie, fidèle dans ses affections. Oui, c'est aussi un ami que nous avons perdu.

Fabienne Vilmer

Le retour de vacances est souvent morose... Votre section est aussi là pour vous divertir. Chassez le blues avec deux rendez-vous que nous vous proposons pour oublier, pendant quelques heures, vos soucis.

rentrée festive : à vos agendas !

19 SEPTEMBRE :

Déjeuner au restaurant des propriétaires à l'hippodrome de Vincennes, visite des écuries et courses d'autant plus palpitantes que vous pourrez parier, mais avec modération... Un car est bien évidemment prévu pour vous y emmener. Inscrivez cette date, et au trot, bien sûr !

8 OCTOBRE :

Soirée théâtrale (20h30) avec un vaudeville de Francis Joffo : «Quelle famille!» Rire assuré. Un couple harmonieux voit débarquer chez lui, la mère et le grand-père qui chacun, après des décennies de mariage, ont décidé de divorcer. Et pour couronner le tout, leur propre fille rentre seule de son voyage de nocces... Situations cocasses et explosives que la Compagnie de Neuilly, dont on connaît le talent, va exploiter avec son dynamisme et son efficacité comique.

Nous vous ferons parvenir en temps utile, un courrier concernant ces manifestations mais retenez d'ores et déjà ces deux dates.

Fabienne Vilmer

Discours de Jacques Masson, aux obsèques de Pierre Boisramé

Pierre était un humaniste et un patriote. Tout au long de sa carrière professionnelle il a travaillé pour l'homme et sa place dans le Monde. Mais c'est au sein de la Société d'entraide de la Légion d'honneur qu'il a pu manifester à la fois son humanisme et son patriotisme.

Il y a 20 ans, les 600 légionnaires de Neuilly étaient noyés parmi ceux des Hauts de Seine. Le but de Pierre a été clair : avec enthousiasme et obstination il a tout mis en œuvre pour construire une structure propre à notre ville et a créé la section de Neuilly des membres de la Légion d'honneur. La tâche était gigantesque : il nous a répartis entre quatre comités, a recherché des volontaires pour les animer, il lui a fallu trouver des financements pour les activités de la section, il s'est dévoué pour déceler les légionnaires en difficulté psychique, morale, physique ou financière répondant à un des buts de la Société des membres de la Légion d'honneur : l'entraide. Il fallait aussi rassembler. Alors, il a organisé des réunions mensuelles, souvent assorties de conférences prestigieuses (par exemple Michel Pébereau, Marcel Boiteux ou encore Claude Pinotteau), des journées amicales dans

nos résidences du Château du Val ou celui de Pouy, des visites culturelles telles que la basilique de Saint-Denis ou l'École militaire.

Pour aider à la cohésion des légionnaires, c'est avec Pierre que fut conçu le premier bulletin de la section, sous l'égide de Jean Mauduit. Dans le même esprit, à l'initiative de notre maire d'alors, Monsieur Nicolas Sarkozy, nous étions reçus, tous les deux ans, dans les salons de l'Hôtel de ville.

Le patriotisme de Pierre n'était jamais absent. Il a toujours fait participer notre section à toutes les manifestations patriotiques (8 mai, 11 novembre, dépôt de gerbe à l'Arc de triomphe), le drapeau de notre section en tête des défilés. Son obsession fut toujours de faire respecter les valeurs et la devise de notre Ordre : Honneur et Patrie.

Cette patrie a d'ailleurs reconnu ses mérites et l'a récompensé en le nommant Officier de la Légion d'honneur et Commandeur de l'Ordre national du Mérite.

Nous autres, à Neuilly, nous le remercions pour tout ce qu'il nous a apporté et l'assurons que nous poursuivrons son œuvre avec courage et persévérance. Merci Pierre. Nous ne t'oublierons pas.

Dans la peau d'un parrain

Depuis un an et demi, je suis parrain d'une jeune fille, Cassandre, élève en Première puis en Terminale « Accueil » au lycée professionnel Georges Guérin de Neuilly.

Mon rôle de parrain consiste principalement à affermir la confiance en elle-même de ma filleule, à l'inciter à viser plus haut dans sa carrière professionnelle. Cassandre veut travailler dans la communication et l'événementiel.

Une preuve de sa maturation m'a été donnée à l'occasion des deux visites que nous avons faites ensemble, à un an d'intervalle, au Salon de l'Étudiant : la première fois, elle était impressionnée et se laissait guider ; la seconde, elle était sûre d'elle-même et portait une appréciation raisonnée sur les formations différentes qui étaient proposées.

Nous avons eu la chance de pouvoir travailler ensemble sur un projet événementiel concret : la cérémonie de remise des bourses de la Légion d'honneur 2012, à la Maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis. Cet apprentissage concret lui a permis à la fois de se familiariser avec les mille et un détails qui constituent l'approche professionnelle d'une tâche, mais aussi de



jauger le propre désir qu'elle avait de faire ce métier.

Le rôle du parrain est complémentaire de celui des parents – ceux de Cassandre sont, chacun de son côté, très attentifs à son évolution – et de celui des professeurs. Ceux du lycée Georges Guérin sont très conscients de ce que leurs élèves vivent souvent leur orientation vers le lycée professionnel comme une sanction, et de la nécessité de les aider à raffermir la confiance en eux-mêmes.

En étant une sorte de « troisième référence », qui croit également en son filleul et en son potentiel, le parrain peut apporter beaucoup à un jeune qui garde le désir de progresser, et sans que cela constitue une charge trop lourde – un rendez-vous en moyenne par mois.

J'ai pour ma part appris beaucoup dans ce rôle de parrain et l'ai trouvé très gratifiant. Je ne saurais trop conseiller à nos amis membres de la Légion d'honneur de devenir parrain d'un jeune boursier, en acceptant de donner une toute petite part de ce qu'ils ont de plus précieux : leur temps et leur attention.

Michel Wohrer

Parrainage appel à candidature

Relisez le « mot du Président » en première page de ce Bulletin et vous y trouverez toutes les raisons de vous investir dans cette mission, source d'enrichissement pour les filleuls mais aussi pour vous-mêmes. Corollaire indispensable des bourses de la Légion d'honneur que nous avons créées, nous avons besoin de vous. Répondez à cet appel, en prenant contact avec M. Alain Farah, 7 rue Charles Laffitte à Neuilly. Tel : 06 20 03 16 18, ne serait-ce que pour avoir de plus amples renseignements sur le contenu d'un tel engagement.

Les Bourses de la Légion d'honneur... finalement de quoi s'agit-il ?

Actuellement, les membres du jury de sélection des candidatures pour l'attribution des bourses de la Légion d'honneur travaillent sur la base des dossiers proposés par les enseignants et la direction du lycée Georges Guérin. Ces dossiers ont remis fin avril. La liste des candidats retenus par le jury sera arrêtée au terme de la première quinzaine de juin. Il conviendra de vérifier alors que les candidats retenus acceptent d'entrer dans le système de parrainage. Il faut savoir en effet que les deux années passées, des candidats, ou leur famille, ont refusé ce soutien. Une fois l'accord obtenu, le processus de nomination d'une marraine et d'un parrain pourra débuter.

Pour la troisième fois, la cérémonie annuelle de remise des bourses de la Légion d'honneur se tiendra le 14 novembre 2013 à Saint-Denis ; les lauréats recevront leur bourse en présence de leurs parents, de leurs professeurs, d'autorités départementales et municipales et, enfin, de leur marraine ou parrain. Grâce à la solennité qui met en place formellement le parrainage, les lauréats prennent conscience de ce que leurs ef-

forts pour réussir dans leur formation sont reconnus par les « institutions » et qu'ils vont être soutenus dans leur démarche. Cette reconnaissance est un des éléments fondamentaux qui permettent d'entretenir leur motivation individuelle.

De leur côté et durant deux ans, la marraine, le parrain vont aider le lauréat à prendre conscience de ses compétences et lui montrer – lui démontrer – qu'il peut réussir, s'il le veut vraiment. Par leur présence, ils vont aussi contribuer à entretenir chez lui la prise de conscience de la reconnaissance « institutionnelle ». N'étant membre, ni de la cellule parentale, ni de la structure de formation, ils lui offriront une vision extérieure, neutre et bienveillante de ses efforts de lycéen.

Par ailleurs, l'aide financière contribuera à atténuer les difficultés matérielles de la vie contribuant ainsi à créer un contexte plus sécurisé, propice à l'épanouissement de l'enfant et ou adolescent.

Entretenir la motivation est la finalité essentielle de ces bourses. En effet, dans la très grande majorité des cas, les jeunes ont été

orientés à la suite d'échecs dans le cycle de la formation générale traditionnelle considérée comme la voie normale. Ils vivent très mal cette orientation qu'ils considèrent comme un rejet par « l'institution », se sentent dévalorisés et, de ce fait, perdent l'envie de poursuivre leurs études.

Le corps enseignant du lycée Georges Guérin met toute son énergie à leur montrer qu'ils peuvent parfaitement réussir leur vie en passant par cette nouvelle voie, qui ne manque pas de débouchés. En complément et par notre action, nous contribuons à les aider à prendre conscience de leurs compétences et à leur redonner l'envie de réussir. À l'heure où plusieurs membres de la section hésitent à s'engager dans le rôle de marraine ou parrain, ce court rappel des fondements des bourses de la Légion d'honneur pourra, peut-être, les aider à prendre une décision.

Quoi de plus valorisant que d'aider quelqu'un à reprendre confiance en lui ?

Marcel Raffin

L'HOMME QUI TRIOMPHA DE LA PESTE

Notre ami Jean-Pierre Ducrest, du comité Bagatelle, nous a fait parvenir ce texte à la mémoire d'Alexandre Yersin, un des plus grands savants de son temps, élève et disciple de Pasteur, aux côtés de son ami Émile Roux. Jean-Pierre Ducrest a quelques bonnes raisons de souhaiter la publication de ce texte rédigé par Annick Perrot, Conservateur honoraire du musée Pasteur : son grand père était un collaborateur d'Alexandre Yersin et sa propre mère - décédée à l'âge de 103 ans - se trouvait être la filleule du grand savant.

2013 est pour la communauté scientifique et spécialement pasteurienne, une année de célébrations d'anniversaires de trois grandes figures qui ont rejoint Pasteur à l'aube de son épopée, dont les destinées s'entrecroisent et dont, curieusement les dates de naissance et de mort coïncident. Émile Roux (1853-1933), Alexandre Yersin (1863-1943), Albert Calmette (1863-1933).

Tous ont vécu des destins extraordinaires : toutefois, Yersin est certainement un des plus atypiques savants de son époque. Le plus étrange, l'aventurier, le solitaire, l'indomptable, une espèce de légende pasteurienne.

Une personnalité exceptionnelle

Alexandre Yersin naît le 22 septembre 1863 à Lavaux dans le Canton de Vaud, en Suisse. Son père meurt trois semaines avant sa naissance. Vingt-six ans plus tard, il demandera à être rétabli dans la nationalité française, qui avait été celle de ses ancêtres languedociens.

Il est élevé avec son frère et sa sœur dans des conditions modestes par sa mère qui transforme la maison familiale en pension pour jeunes filles, à Morges près de Lausanne. Le jeune Yersin n'aime guère les pensionnaires qu'il dénomme avec peu d'aménité « les guenons ».

Il vient à Paris en 1885 poursuivre ses études de médecine, commencées en Allemagne. C'est autour des cadavres de personnes mortes de la rage, qu'il autopsie à l'Hôtel-Dieu, que Yersin rencontre Émile Roux, proche collaborateur de Pasteur. Entre Roux et Yersin, hommes animés du même enthousiasme, se noue rapidement une solide amitié. Bientôt Yersin rejoint le cénacle du laboratoire de l'École normale. Toujours en pleine ébullition, on y a découvert il y a peu le vaccin contre le choléra des poules, le vaccin contre le charbon (1881) et summum, le premier vaccin appliqué à l'homme, celui contre la rage (1885).

Assistant du Docteur Roux à l'Institut Pasteur

Ce climat d'intense activité plaît à Yersin. Devenu docteur en médecine (sa thèse

porte sur une forme de tuberculose expérimentale qui porte encore son nom), Yersin n'a qu'une idée, se consacrer à la recherche. La médecine lui paraît trop relever du sacerdoce et il ne peut concevoir de faire payer un malade. C'est, dit-il, lui demander « la bourse ou la vie ! ». Cette même année 1888, il est l'assistant du docteur Roux, à l'Institut Pasteur qui vient d'être inauguré. Grâce à l'insistance de l'élève, Roux s'est engagé dans l'étude de la diphtérie, maladie meurtrière, terreur des mères et des familles, qui assistent impuissantes au chevet de leur enfant, à l'effroyable étouffement dû aux « fausses membranes » dans la gorge. Avec Roux, il découvre la toxine diphtérique, premier « poison » bactérien à être identifié. Découverte qui permettra la mise au point en 1894 de la sérothérapie antidiphtérique, premier outil thérapeutique contre une maladie infectieuse. Ainsi les trois célèbres mémoires « contribution à l'étude de la diphtérie » sont signés par Roux et Yersin.

Dès la création de l'Institut Pasteur, Roux crée le premier cours de « microbie technique » appelé à un développement considérable, qui se prolonge aujourd'hui. Yersin l'assiste dans le déroulement de son enseignement, mais à contrecœur. Il ne s'y sent pas à l'aise. Après les « guenons », les élèves (« les pig-noufs ») l'ennuient !

L'appel des grands espaces

La carrière de ce travailleur passionné semble tracée. Pourtant d'autres idées l'agitent, une irrésistible attirance de découvrir des pays lointains, la nostalgie des grands espaces... Les murs l'étouffent. En septembre 1890, c'est la rupture ; il s'engage comme médecin de bord de la Compagnie des Messageries maritimes sur une ligne d'Extrême-Orient.

Au cours de ses voyages, entre Saïgon et Haïphong, il longe les côtes d'Annam, fasciné par la Baie de Nha Trang. Désormais, il n'a de cesse que d'aller jusqu'au bout de « son rêve bien intime de suivre de loin les traces de Livingstone ». Il a 30 ans.

De 1892 à 1894, il réalise la première traversée de la chaîne annamitique, parcourt les pays Moïs, relevant les cotes des sommets, des rivières, faisant le coup de feu contre des bandes de pirates ; il sera d'ailleurs blessé. Inlassablement, il explore, collecte une foule d'observations ethnolo-

giques, ramène plus d'une centaine de photographies, établit une cartographie précise des régions, repère des tracés de route qui ont permis de dresser la première carte de la région Moï. Ses carnets et sa correspondance rendent compte de ses périples avec un sens aigu de l'observation.

Rencontre avec Calmette

C'est au cours de la deuxième exploration qu'il découvre en juin 1893, le massif du Lang Bian sur lequel sera édiflée quelques années plus tard la ville de Dalat. Entre-temps, il a rencontré à Saïgon le docteur Albert Calmette, autre pasteurien, qui fondait alors, dans cette ville, la première filiale hors de France de l'Institut Pasteur (1891). Grâce à l'insistance amicale de Calmette, Yersin intègre dès 1892 le Corps de Santé des Colonies, ce qui lui assure une solde régulière.

Mais une mission interrompt brusquement le cours de ses explorations sans qu'il soupçonne qu'elle va infléchir son destin. La peste s'est propagée dans le Sud de la Chine, menaçant le Tonkin. En 1894, la peste demeure, un fléau terrifiant, imprévisible, incurable. Elle atteint Canton où, en quelques mois, on dénombre plus de 100 000 morts sur 1 600 000 habitants. Le



Gouvernement français ne peut trouver mieux que l'élève de Pasteur pour aller étudier l'épidémie. Yersin choisit de rejoindre Hong-Kong. Il y débarque le 15 juin 1894. Rapidement les obstacles surgissent. Les Anglais, maîtres du grand port chinois, ne facilitent en rien ses recherches, favorisant une mission japonaise déjà à pied d'œuvre et qui n'entend pas collaborer. Depuis une vingtaine d'années, les avancées des sciences, qui ont précipité les découvertes de nombreux microbes, stimulent les chercheurs mais excitent leur rivalité.

Il identifie le bacille de la peste : victoire sur une antique terreur

Face à Kitasato, assisté de quatre médecins, Yersin est seul. Les Japonais peuvent autopsier dans l'hôpital de la ville les cadavres des pestiférés, refusés au Français. Alors se manifestent ses qualités d'audace, d'ingéniosité et de courage. Condamné à l'isolement, sans assistance, mais trouvant un allié en la personne du Père Vigano, jésuite italien, il fait construire à la hâte une paillote près d'un lazaret et, contre quelques piastres, peut accéder aux cadavres près d'être ensevelis, pour prélever

des bubons. Car il a instinctivement dirigé ses recherches vers les bubons, tandis que Kitasato s'acharnait à examiner le sang. Malgré les détestables conditions de travail, Yersin identifie le bacille de la peste le 22 juin 1894, seulement 7 jours après son arrivée !

L'agent causal ayant été identifié, des cultures sont envoyées à l'Institut Pasteur et Roux entreprend la préparation d'un sérum anti-pesteux dont Yersin fera les premières applications avec un certain succès. La portée de la découverte du bacille de la peste peut se mesurer à la dimension de la terreur que la maladie a inspirée dans l'histoire de l'humanité, maladie qualifiée de « châtiment de Dieu ». Découverte majeure donc, elle allait permettre à Yersin à la fois de renouer avec la bactériologie et de se consacrer à un pays qu'il aimait. Il va s'y enraciner.

Un an plus tard, en 1895, il fonde l'Institut Pasteur de Nha Trang où il poursuit les recherches sur la peste humaine tout en étudiant les maladies du cheptel annamite dont l'une, très commune et meurtrière, est la peste bovine.

Cravate obligatoire

Jamais on ne lui vit revêtir l'uniforme bien que médecin du Corps de Santé des Colonies, dont il avait atteint le grade de médecin principal de 1^{ère} classe en 1913, puis médecin-colonel en 1920. Les habitants de Nhatrang n'ignoraient pas les 5 galons attachés à son grade de lieutenant-colonel et l'avaient surnommé avec affection et respect « Ong Nam » (Monsieur Cinq).

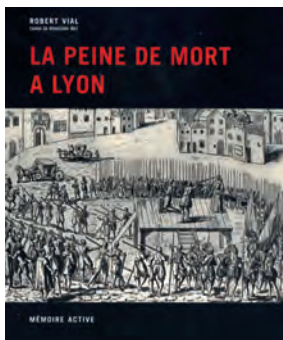
Ses découvertes, l'ampleur de son action en Indochine, son œuvre lui valurent d'être membre de nombre d'académies, de sociétés savantes, et d'être cité pour de nombreuses récompenses et distinctions.

Une anecdote révélatrice circulait dans les années 1960 à l'Institut Pasteur, entretenue par les vieux pasteuriens et racontée par H.-H. Mollaret et J. Brossollet dans leur irremplaçable ouvrage consacré à Yersin : « Le 22 janvier 1920, Yersin s'embarquait à Marseille sur le Paul-Lecat après un séjour de deux mois à Paris. Membre puis client des Messageries maritimes, il était bien connu sur la ligne Saïgon-Marseille-Saïgon sauf, ce jour-là, un jeune steward fraîchement engagé lui barra fermement l'entrée de la salle à manger lorsque Yersin s'y présenta vêtu, comme à son ordinaire, d'un vieux costume kaki et d'une chemise à col ouvert ; le jeune steward lui rappela que le port de la cravate était obligatoire pour pénétrer dans les salons. Yersin retourna dans sa cabine et se présenta devant le jeune homme en demandant : 'cette cravate-là vous l'acceptez ?'. Dans le col ouvert, il avait clissé sa cravate de Commandeur de la Légion d'honneur ».

Lisez le texte intégral de cet article sur notre site : www.9200.semlh.fr

Un livre qui vient à point

« La peine de mort à Lyon », sous la direction de Robert Vial
éditions Mémoire active



Voici un livre clé. À la tête d'une équipe d'historiens, de militants, de témoins, Robert Vial, ancien journaliste et grand reporter, depuis toujours pèlerin de la paix, de l'humanité, de la réconciliation entre les hommes, a entrepris de rendre publique l'histoire de la peine de mort à Lyon. Histoire tragique et lourde de sens.

Ce livre vient à point. Dans un papier liminaire, Daniel Navrot, secrétaire général sept années durant du Cercle pour la liberté de la culture – dont Robert Vial est président – rappelle qu'au moment du débat historique sur l'abolition de la peine de mort, en septembre 1981, le ministre de la défense Charles Hernu, maire de Villeurbanne, avait tenté d'obtenir le maintien de la peine mort en temps de guerre. Daniel Navrot souligne que « *resurgit assez fréquemment la question posée par Charles Hernu, celle de la peine de mort en temps de guerre ou – pourrions-nous ajouter aujourd'hui – en situation durable de crise extrême et d'actes terroristes* ».

Quand on sait que le pourcentage de Français favorables au rétablissement du châtiment suprême atteignait en décembre 2012 quelques 45%, on mesure l'importance d'ouvrir avec sérénité le dossier de la peine de mort.

C'est la grande dimension de cet ouvrage : les auteurs se montrent clairement abolitionnistes mais ils le sont sans bla-bla, sans envol de manches, ni couplets idéologiques – en historiens qui exposent tranquillement des faits ou rapportent des témoignages.

Tranché, pendu, brûlé

C'est la loi du 6 octobre 1791, votée par l'Assemblée Constituante, qui dispose : « *tout condamné à mort aura la tête tranchée* ». A Lyon, on n'avait pas attendu ce texte pour procéder à la décapitation, notamment en 1529 où en bénéficia un certain Jehan Musi, meneur d'une révolte populaire surgie d'entre les pavés à cause de la cherté excessive du blé. C'est à Lyon aussi, que l'on coupa – à la hache – le célèbre Cinq-Mars et son complice de Thou. En ces temps obscurs, où sévissent le fanatisme et l'absolutisme, on ne se contente d'ailleurs pas de mettre à mort par décapitation :

pour plus de sûreté, on pend aussi le cadavre du condamné, on le jette au feu, on disperse ses cendres au vent.

La guillotine, du nom de son inventeur, le docteur Guillotin, qui était convaincu d'agir par souci d'humanité, entre en scène en 1792 à Paris, un an plus tard à Lyon. Pour commencer, elle y sert à régler un conflit mortel entre « modérés », proches des Girondins, et « jacobins », plus ou moins apparentés à la Montagne. Les modérés l'emportent, prennent le pouvoir et entrent en rébellion ouverte contre la Convention. La ville se couvre de barricades et de sang. Le premier soin des modérés vainqueurs est de guillotiner le chef de file des « jacobins », Joseph Chalier. Mais l'appareil de mort a été mal monté et le bourreau doit s'y prendre à cinq reprises – cinq ! – avant de parvenir à trancher le condamné. L'horreur.

Fouché passe par là

Ce n'est qu'un début. Après que Lyon soit rentrée dans le rang en capitulant, en octobre 1793, une commission de justice militaire fait fusiller 98 combattants de « l'armée lyonnaise », tandis qu'une commission de justice populaire fait guillotiner sur la place Bellecour 113 personnes. Après quoi une commission révolutionnaire, où figure un certain Fouché, chargée de poursuivre indistinctement toutes les personnes impliquées dans la rébellion, procède à des exécutions en masse : 1165 personnes en tout, dont 843 par la guillotine. L'ouvrage de Robert Vial comporte six pages pleines de photos, prises à l'ossuaire de la chapelle Sainte Croix, où s'amoncellent les tibias et les crânes aux grands yeux vides – qui avant de devenir ces débris macabres étaient le siège d'une pensée, de sentiments, d'amour, de haine, d'espoir peut-être.

Puis l'Histoire se calme et la justice criminelle reprend son train-train. On exécute encore, et en place publique, mais des criminels, des assassins, des bandits de grand chemin. Jusqu'à la Restauration, quand on fusille le baron Mouton-Duvernet pour cause de soutien à Napoléon, et jusqu'à l'exécution de onze personnes accusées d'avoir fomenté un complot contre Louis XVIII.

Le livre de Robert Vial évoque ensuite les avatars de la peine de mort à Lyon de 1804 à 1939, puis pendant la deuxième guerre mondiale, et pendant la guerre d'Algérie qui toutes deux ont pour effet de provoquer une recrudescence des exécutions capitales, notamment lorsqu'entre 1940 et 1944 la justice de Vichy et celle de l'occu-

SUITE CHRONIQUE LIVRE

pant allemand après l'invasion de la zone sud, multiplie les condamnations à mort selon des procédures expéditives. L'historien Frédéric Fouletier évalue à 51 le chiffre des condamnés par Vichy, à quoi s'ajoutent plusieurs dizaines par les tribunaux militaires allemands». Quant à la guerre d'Algérie, elle entraîne 112 peines de mort prononcées par le Tribunal des Forces Armées de Lyon (TFAL), et Lyon détient le record du plus fort taux d'exécutés en métropole.

La guillotine coupe aussi l'avenir

À travers ces récits, ces témoignages, ces analyses, la peine de mort, à Lyon comme ailleurs, apparaît l'instrument ultime de la société pour régler ses comptes avec le désordre civil, social et politique. Qui exécute-t-on? Des assassins, des bandits ou des chenapans, des malandrins, des terreurs, des voyous. Mais aussi des hommes et des femmes qui pensent autrement que le pouvoir en place et le démontrent par leurs actions – quel que soit le pouvoir. Et qui en décide? Des hommes, faillibles par définition, même si l'institution du jury populaire a diminué le risque d'erreur. Mais le problème, quand un jury, à tort ou à raison, décide de la peine la plus lourde possible – et lorsque la peine de mort figure au catalogue des sanctions – est que la sentence est irrévocable. La guillotine tranche aussi l'avenir. Le condamné à mort n'a plus aucune chance de se racheter, sauf à donner le spectacle d'une fin édifiante, et peu de temps pour se repentir. Avec les peines de prison, il en va autrement, même si Albertine Sarrazin, délinquante repentie et grand écrivain, apporte ce témoignage étonnant: « *La loi ne coupe que les têtes coupables, n'oubliez pas, et je vous assure que pour certaines crapules, c'est finir en beauté – une trop belle beauté – une vie toute de sales et laides choses. Nos années de prison nous ont ôté le goût de ces fou-*

taises qu'on appelle la solidarité, la fraternité, la compassion etc...». Respectons ce désespoir, il est respectable. Mais en termes d'arithmétique élémentaire, la prison – quels que soient ses poisons – laisse au moins UNE chance de se racheter au condamné. La peine de mort, aucune.

Le couloir de la mort

Le livre s'achève par un voyage édifiant aux États-Unis où dans les États qui pratiquent encore la peine de mort on a l'impression que le pouvoir pénal joue avec l'angoisse des condamnés, qu'il enferme des années durant dans le fameux « couloir de la mort ». Sans oublier les témoignages d'avocats – français – qui ont eu à accompagner leurs clients jusqu'à la seconde fatale où tombe le couperet de la guillotine, et qui sont unanimes à dénoncer l'abomination. A commencer par Robert Badinter, grâce à qui en France la peine de mort n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Grand livre. Admirable livre, qui possède ce privilège rare : il donne à réfléchir à l'essentiel, sans militantisme. Lisez-le, de grâce, et prononcez-vous en conscience. Pas question de diaboliser les antiabolitionnistes. Leurs arguments sont respectables : la violence qui se déchaîne, la peur qui s'installe, le besoin quasi freudien de sécurité. Mais pesez bien le pour et le contre et si vous êtes croyant dites-vous que Dieu seul, peut-être, est fondé à décider à long et court terme du destin de l'homme.

Merci, Robert !

Jean Mauduit

Les nouveaux promus de Pâques

Au grade d'officier: Mme Marie-Agnès de Gouvion Saint Cyr et M. Patrick Buffet.

AGENDA

Conférences et manifestations

19 SEPTEMBRE, 11H30 : hippodrome de Vincennes,

8 OCTOBRE, 20H30 : soirée théâtrale,

17 OCTOBRE, 18 H : conférence de M. Hironde, «Le Rafale»

14 NOVEMBRE, 17 H : remise des bourses à la Maison d'éducation de Saint-Denis,

NOVEMBRE, 20H30 : dîner-débat intergénérationnel

5 DÉCEMBRE, 20H30 : dîner-débat avec Christian de Boissieu

Réunions à la Maison des associations

26 SEPTEMBRE, 16H30 : comité exécutif.

17 OCTOBRE, 16H30 : réunion des bureaux de la section et des comités.

NOS AMIS DISPARUS

Chronique toujours lourde de regrets et de chagrin. Nos condoléances désolées aux familles et aux proches.

Comité Ancelle : M. Jean Desfourneaux ; M. Bernard Fievet (26-05-13)

Comité La Saussaye : Mme France Barbier ; M. Jacques-François Beguin (21/04/13)

Comité Saint Pierre : M. Pierre Boissramé (20/04/13) ; M. Roger Levalleur

Comité Bagatelle : Mme Claude Durand (04/13) ; M. Marc Maugars (04/13) ; M. Ivan Cloulas (02/06/13)

Nous venons de perdre un ami: Roger Levalleur, époux de Paulette notre porte-drapeau, et qui l'a aidée pendant des années avec dévouement dans son rôle prestigieux et ingrat. Avec nos plus sincères condoléances pour Paulette.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Le Bulletin

Périodicité trimestrielle

Directeur de la publication :

Alain Farah

Rédaction en chef : Jean Mauduit

Secrétariat de rédaction :

Laure Leclercq-Frigiotti

Reportages : Fabienne Vilmer, Marie-

Luise Herschel, Philippe Dureuil

Billet : Françoise Masson

Site : <http://9200.semlh.fr>

Mail : jean.mauduit@wanadoo.com

Publicité : Altavox

Mail : c.bardini@altavox.biz